



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Armée de Terre
École nationale des sous-officiers d'active
Le commandant de la formation administrative**

Saint-Maixent-l'École, le 20 Février 2023
N°2023-500702/ENSOA/BCOORD/ACTIVITÉS/NP

Le colonel Philippe Roux
colonel adjoint et commandant la formation administrative
de l'École nationale des sous-officiers d'active

à

monsieur le maire de Verruyes

OBJET : exercice en terrain libre du 2^e bataillon de l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA).

ANNEXE : une.

Une série de quatre exercices en terrain libre sont programmés au profit du 2^e bataillon de l'ENSOA durant les mois de mars et avril 2023. Ces activités se dérouleront en continu du mercredi au vendredi inclus sur la période comprise entre le mercredi 15 mars au vendredi 7 avril 2023.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à l'occasion de ces manœuvres exécutées de jour et de nuit, des marches seront effectuées sur votre commune, ainsi qu'un atelier de combat sans utilisation de munition d'exercice au lieu-dit *La gauffraire*. Des déposes de personnel auront lieu les mercredis près du lieu-dit *Le Cellier*. L'unité qui exécutera cet exercice aura un effectif d'environ 100 militaires. Les troupes s'engagent à n'utiliser que les chemins du domaine public et à ne pas traverser les pacages ni les cultures.

Votre accord écrit est nécessaire et serait bienvenu sous huitaine, afin de joindre le formulaire en annexe au dossier de l'*avis de manœuvre* auprès de la préfecture et des autorités territoriales.

Le lieutenant-colonel Aymeric de Marolles officier adjoint du 2^e bataillon (tel : 05.49.76.82.75 - courriel : aymeric.de-marolles@intradef.gouv.fr), ou le capitaine Matthieu Van Rossem (tel : 05.49.76.82.71 - courriel : matthieu.van-rossem@intradef.gouv.fr) sont disponibles pour répondre à toutes les questions que vous jugeriez utiles de leur poser.



ANNEXE I

FORMULAIRE RÉPONSE D'ACCORD DE LA MAIRIE

Conformément à la procédure, ce formulaire réponse sera joint (dès réception par l'ENSOA) à l'avis de manœuvre transmis pour visa à la préfecture du département des Deux-Sèvres.

Nom : RAID MAROT

Période de l'exercice :

- semaine 11 : du mercredi 15 au vendredi 17 mars 2023 ;
- semaine 12 : du mercredi 22 au vendredi 24 mars 2023 ;
- semaine 13 : du mercredi 29 au vendredi 31 mars 2023 ;
- semaine 14 : du mercredi 05 au vendredi 07 avril 2023.

Responsable de l'exercice : lieutenant-colonel Cyril Mitnik.

Réponse par courrier à : École nationale des sous-officiers d'active
Quartier Coiffé
79404 Saint-Maixent L'École
Adresses mail de réponse : gerard.andrzejewski@intradef.gouv.fr
loic.rousseau@intradef.gouv.fr

Mairie de Verruyes

<i>Date et accord du maire</i>	<i>Réserves éventuelles</i>
<p>Bon pour accord sans réserve de Monsieur le maire. 7 mars 2023 .</p>	

Signature du maire
(ou de son représentant)



Le Maire,
Patrick Caillet

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- Mairie de Verruyes
2 rue Nouvelle
79310 Verruyes
verruyes@ccsudgatine.fr

COPIES :

- DMD 79
- ENSOA/BAT2
- ENSOA/COLADJ
- ENSOA/DEPMS
- ENSOA/DGF
- ENSOA/DIEM
- ENSOA/OSA
- SLC BORDEAUX
- ENSOA/BCOORD
- archives.

